

Mbaidjol, Ngonlardje Kabra (Tchad)

(Original : anglais)

Notice biographique

Présentation

Responsable des Nations Unies avec une expérience étendue de la direction, des capacités de gestion du changement, des conseils en direction, du service des organes internationaux, de l'administration du personnel, de la sécurité des fonctionnaires et des bureaux ainsi que de la gestion des ressources (y compris dans des opérations à grande échelle sur le terrain et dans des situations d'urgence complexes), dans le respect du règlement financier et des règles de gestion financière des Nations Unies ainsi que du statut et du règlement du personnel des Nations Unies. Formé à la gestion, au suivi et au reporting de projet, avec une expérience étendue dans la direction et la technique ; connaissances avérées de la planification du budget, du suivi de la mise en œuvre et de la retransmission des résultats aux parties prenantes ; polyvalence dans l'expérience et les capacités grâce à la mobilité dans les postes occupés. Expérience avérée pour maximiser la capacité de l'agence des Nations Unies d'inciter les fonctionnaires et les hauts responsables à s'engager en faveur de pratiques déontologiques dans la direction afin d'améliorer l'efficacité des opérations. Formation en capacité de direction à haut niveau pour les Nations Unies, en capacités de gestion du personnel et en déontologie pour les Nations Unies.

Fonctions statutaires dans l'aide aux victimes de violations des droits de l'Homme (personnes ou groupes) et dans leur protection, avec notamment la supervision des mécanismes de plaintes sur le terrain pour la protection contre les et l'exploitation sexuels. Capacités avérées d'organiser et de mener des ateliers de formation et des recherches en éthique et en respect des règles, dans la gestion des conflits et dans la médiation, dans le droit international des droits de l'Homme et dans le droit humanitaire. Expérience étendue des missions d'enquête, dans l'enregistrement et l'administration des demandes individuelles et des informations du pays d'origine, dans la collaboration entre les départements pour maximiser des résultats et dans la transmission d'informations aux médias, aux universités, aux groupes de défense et aux représentants d'États membres sur les défis et les résultats opérationnels. Formé aux communications avec les médias, aux capacités de négociation, à la médiation et à la résolution de conflit. Excellentes connaissances en anglais et en français. Notions d'arabe et d'espagnol.

Informations personnelles

Nationalité : tchadienne

Situation familiale : marié

Éducation

1979-1985 : Université de Genève (Suisse), Institut des Hautes études internationales et du développement, doctorat en Sciences politiques (juin 1985)

1977-1979 : Université du Cameroun, Yaoundé, Institut des relations internationales du Cameroun, diplôme du 3^{ème} cycle (juin 1979)

1972-1975 : Université du Tchad, N'djamena, Licence es Sciences juridiques (juin 1975)

1974-1975 : École Nationale d'Administration (ENA), N'djamena, diplôme du 3^{ème} cycle de l'ENA (juin 1975)

1973-1974 : ENA, N'djamena, diplôme du 2^{ème} cycle de l'ENA (juin 1974)

Expérience professionnelle

09/2009-01/2012 : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), président du conseil consultatif pour la direction et le personnel, Directeur du Bureau de la Déontologie

Organiser, diriger et favoriser le dialogue entre fonctionnaires et direction sur l'administration des ressources humaines, les responsabilités respectives des fonctionnaires et de la direction, et les conditions de service du HCR, en vue de créer des conditions permettant d'améliorer l'exercice des fonctions statutaires internationales de l'Agence, conformément au règlement et aux règles des Nations Unies gouvernant les ressources humaines et régissant les fonds internationaux publics. Procéder à la formulation et à l'élaboration. Diffuser et promouvoir les politiques déontologiques conformément aux normes de conduite communes aux fonctionnaires internationaux aux fins d'encourager une culture de l'intégrité et de promouvoir un cadre de travail caractérisé par les normes éthiques les plus élevées qui soient. Recevoir et analyser les plaintes d'informateurs internes craignant une vengeance et soumettre de tels cas à l'enquête du bureau de l'inspecteur général, voire proposer des mesures disciplinaires de suivi à la section des ressources humaines, au service des conseils juridiques et au bureau exécutif. Mettre en œuvre le programme de transparence financière des Nations Unies en tant qu'outil de gestion des risques afin de prévenir ou diminuer les conflits d'intérêts au sein du HCR. Élaborer des mécanismes de plainte pour le terrain afin d'améliorer le travail du HCR pour la protection des personnes contre les abus et l'exploitation sexuels. En tant que membre externe du comité d'éthique de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), participer au travail du comité en vue d'assurer le contrôle du programme d'éthique de la FAO. Collaborer avec d'autres officiers s'occupant de déontologie aux Nations Unies aux fins de garantir la cohérence dans les avis prononcés ainsi que la qualité des services fournis à la direction et au personnel des Nations Unies.

12/2006-07/2009 : Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme (HCDH), Directeur du bureau de New York

Planifier, mettre en œuvre et suivre le budget du bureau de New York, assurer l'administration et la supervision de l'ensemble des ressources, fournir une direction, notamment stratégique, au bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme basé à New York. Participer à l'ensemble du processus de décision en tant que membre de l'équipe de hauts responsables. Fournir des services aux agences s'occupant des traités relatifs aux droits de l'Homme durant leurs sessions à New York. Préparer des notes sur les questions des droits de l'Homme à l'attention du Haut-Commissaire ou du Secrétaire général dans les forums internationaux. Présider des réunions de groupes de travail et d'ateliers pertinents. Fournir des rapports spécifiques sur la question au Haut-Commissaire ou aux pays membres. Fournir au Président entrant du Conseil de sécurité des rapports mensuels sur les défis rencontrés par les droits de l'Homme dans le monde ainsi que sur les problèmes spécifiques à tel ou tel pays. Organiser des forums informels sur les droits de l'Homme au siège des Nations Unies et travailler avec le bureau des conseils juridiques ou encore avec des pays membres amis afin de promouvoir l'adhésion aux traités relatifs aux droits de l'Homme, au moment des sessions de midi du Secrétariat. Mener des missions d'enquête et établir des contacts spécifiques au nom du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme.

02/2003-11/2006 : UNHCR, directeur adjoint/directeur par intérim de la division de la protection internationale

Fournir une supervision générale dans le monde entier, une direction, une ligne directrice stratégique et un programme de travail sur la protection internationale des réfugiés et d'autres personnes dont s'occupe le HCR, avec

une attention particulière portée aux services de protection pour l'administration des opérations sur le terrain, appuyer les demandes de réinstallation des victimes sur les abus contre les droits de l'Homme en tant qu'outil de protection, enregistrer les informations sur les pays d'origine afin de garantir l'administration des bases de données et d'améliorer l'efficacité dans la prestation des services. Chapeauter la supervision, la sélection et la formation du personnel de protection à l'international. Coprésider le Comité des nominations, des promotions et des affectations du HCR afin de conseiller le HautCommissaire en matière de gestion des ressources humaines. Revoir les politiques et les procédures pour effectuer des changements dans la fusion des fonctions opérationnelles et améliorer les services fournis, y compris en ce qui concerne l'âge, le genre et la diversité dans les programmes du HCR ; participer aux sessions du comité de révision des opérations, à l'exercice de planification générale du budget, à la direction imprimée en matière de services de protection à l'international. Mener des missions sur le terrain pour la protection internationale. Communiquer résultats et défis en la matière aux médias et aux groupes de défense. Rédiger des rapports sur les résultats et les défis rencontrés à l'attention du comité exécutif et de la communauté internationale des donateurs, et répondre à leurs questions.

04/2000-01/2003 : UNHCR, représentant pour la région du centre de l'Afrique

Basé à Kinshasa (RDC). Superviser, guider et s'occuper de la direction stratégique des bureaux sur le terrain dans la sous-région avec une attention particulière aux défis en matière de sécurité du personnel dans un contexte de travail hostile. Revoir les budgets opérationnels pour les adapter aux changements résultant des importants mouvements de population dans les opérations d'urgence complexes menées par le HCR dans la région des Grands Lacs en Afrique. Assurer la coopération avec la Mission de maintien de la paix des Nations Unies (MONUC) et autres bureaux en Afrique pour assurer efficacement les services fournis. Appuyer les institutions judiciaires nationales et les administrations locales afin d'améliorer la protection des réfugiés. Continuer les négociations avec les parties en guerre afin d'améliorer l'accès aux victimes de guerre et de violations des droits de l'Homme, et remplir les devoirs statutaires. Organiser des visites du Haut-Commissaire dans le pays afin d'entretenir les relations avec la RDC et la République du Congo lors des périodes où les relations internationales étaient tendues dans la région des Grands lacs.

07/1996-03/2000 : UNHCR, Directeur adjoint, bureau de liaison de New York

Assurer les fonctions de liaison avec les agences principales des Nations Unies, les comités exécutifs des Nations Unies, les missions permanentes des pays membres, les représentants des ONG, les médias et les groupes de défense, pour les informer des défis et performances du HCR en matière de protection internationale. Fournir la contribution du HCR au Secrétaire général pour son rapport au Conseil de sécurité sur les questions humanitaires. Présenter et défendre le budget-programme du HCR lors des sessions du comité consultatif des Nations Unies, et entretenir un dialogue construit lors de ces sessions relativement aux opérations du HCR sur le terrain.

12/1992-07/1996 : UNHCR, représentant régional adjoint pour l'Afrique de l'Ouest/juriste

Accomplir des activités juridiques en relation avec les devoirs statutaires internationaux du HCR dans seize pays d'Afrique de l'Ouest. Former les officiers de police et le judiciaire au droit humanitaire et au droit des réfugiés. Concevoir le programme de protection internationale et les exigences budgétaires pour la prestation de services de qualité dans la sous-région. Superviser les aspects administratifs et financiers ainsi que les services à la communauté des conseils et des sections juridiques des bureaux sis dans les pays. Entreprendre des missions d'enquêtes pour appuyer les fonctions statutaires du HCR et transmettre des rapports au Haut-Commissaire et aux

autres parties prenantes. Négocier l'accès aux prisons et aux centres de détention pour améliorer les services fournis aux personnes dont le HCR s'occupe. Coopérer avec d'autres acteurs tels que le CICR et les ONG internationales pour améliorer l'information sur les défis en matière de protection internationale et mieux évaluer la situation des victimes de violations des droits de l'Homme.

11/1988-12/1992 : UNHCR, représentant au Burundi

Représenter le Haut-Commissaire et assurer des responsabilités de direction dans le bureau du pays. Élaborer et adapter la planification du budget, la mise en œuvre et le suivi dans les opérations complexes relatives aux réfugiés. Inciter les autorités nationales à appuyer les opérations de protection à l'international. Mettre en œuvre un programme de travail aux multiples facettes pour aider les personnes au retour. Inciter les autorités de l'immigration à faciliter les procédures d'asile et s'assurer que les fonctions statutaires du HCR sont bien remplies. Négocier l'accès aux victimes de guerre dans les zones éloignées et aux personnes telles que les femmes et les enfants réfugiés, ainsi qu'aux demandeurs d'asile dans les centres de détention. Compiler les données appuyant les demandes d'asile des réfugiés et entretenir des relations fortes avec les autres acteurs pour une prestation efficace des services. Être en contact avec les médias locaux pour diffuser des informations sur la protection internationale et pour combattre la xénophobie.

01/1987-10/1988 : UNHCR, juriste/officier supérieur de protection

Conduire les procédures d'éligibilité des réfugiés pour le Gouvernement fédéral du Nigeria, en ligne avec les devoirs statutaires du HCR. Présenter les demandes des réfugiés et des demandeurs d'asile avec les autorités compétentes, se rendre dans les centres de détention pour suivre les cas individuels. Conduire les missions sur le terrain pour enregistrer les migrations nouvelles dans les zones frontalières. Superviser l'assistance fournie aux victimes de violations de droits de l'homme, dans le respect du règlement financier et des règles de gestion financière des Nations Unies. Rédiger le droit national des réfugiés et les procédures d'éligibilité. Organiser des ateliers sur le droit humanitaire impliquant le judiciaire, la police fédérale, les universités et les ONG nationales.

07/1984-12/1986 : UNHCR, juriste/officier de protection associé

Appuyer les opérations sur le terrain pour que les informations juridiques sur les procédures d'éligibilité soient disponibles. Analyser la situation des réfugiés et les informations sur les pays d'origine afin d'identifier les défis devant être relevés et améliorer la qualité et l'efficacité des services de protection à l'international. Entreprendre des missions de terrain pour appuyer les opérations d'urgence. Rédiger les rapports et les communications sur la situation des réfugiés.

09/1975-09/1977 : Gouvernement du Tchad/Ministère des Affaires étrangères et de la coopération, conseiller à l'Ambassade du Tchad au Caire (Égypte) / officier de la coopération internationale

Appuyer l'Ambassadeur dans ses fonctions diplomatiques générales en Égypte. Travailler pour développer les relations sociales, culturelles et économiques entre le Tchad et l'Égypte. Superviser la section administrative et financière de la mission. Négocier les possibilités d'inscription en université et les bourses spéciales pour les étudiants tchadiens. Fournir un appui juridique aux membres de la communauté tchadienne. Participer aux réunions interministérielles tchadiennes préparant les pourparlers bilatéraux ou multilatéraux en matière de coopération économique, sociale et culturelle. Rédiger les projets de coopération à soumettre au directeur s'occupant de la coopération internationale.